

Liste des personnes reconnues aptes à être nommées arbitres de différends dans le secteur municipal

Le Gouvernement du Québec a établi, par le décret 694-2017 du 4 juillet 2017, la liste des personnes aptes à être nommées arbitres de différends dans le secteur municipal. Cette liste a été publiée dans la Gazette officielle du Québec du 26 juillet 2017.

La liste qui suit tient compte des modifications apportées jusqu'au 20 février 2018 pour tenir compte d'événements tels qu'une démission ou un décès :

- Me Nicolas Cliche;
- Me Louis Garant;
- Me Léonce-E. Roy;
- Me Gilles Touchette;
- Me André Truchon.

MAMOT

20 février 2018